

Avis adopté

Séance plénière du 14 janvier 2025

Pour une intelligence artificielle au service de l'intérêt général

Déclaration du groupe Artisanat et professions libérales

Certains voient dans l'IA la solution miracle quand d'autres n'y voient qu'un danger.

Il est vrai que l'IA ouvre la voie à des progrès considérables en matière de recherche, de santé, mais aussi dans les domaines du bâtiment et des infrastructures à travers la maintenance prédictive, et plus largement dans tous les secteurs en réduisant les tâches ingrates et en facilitant les tâches complexes. L'IA n'en présente pas moins de nombreux défauts tels que des biais de natures diverses, de forts impacts environnementaux ou encore des risques de manipulation de l'information et d'atteinte aux droits fondamentaux.

Alors que sa montée en puissance est inéluctable, notre Groupe estime qu'il est essentiel d'aborder cette technologie avec lucidité.

C'est bien, selon nous, l'approche retenue par l'Avis qui relève à la fois les opportunités offertes dans les domaines qui touchent à la vie des citoyens, tout en regardant avec réalisme les risques inhérents à l'usage de l'IA et en identifiant les leviers pour s'en prémunir.

Notre Groupe soutient cette approche pragmatique et pédagogique, d'autant qu'elle s'inscrit dans un objectif clairement affiché : celui d'appréhender l'IA comme un outil au service de l'humain et de l'intérêt général.

Des artisans et des professionnels libéraux de santé, avocats, architectes, experts-comptables et autres sont sur cette même ligne ; bien conscients que l'IA dont ils sont déjà nombreux à faire usage ne saurait se substituer ni à leur expertise ni à leur responsabilité à l'égard du client ou du patient.

L'IA va impacter fortement la manière dont le travail sera réalisé dans la plupart des emplois. Aussi, il importe de préparer les travailleurs – salariés comme indépendants – à ces évolutions. A ce titre il est crucial d'en faire rapidement un sujet de la formation initiale et continue dans tous les secteurs, mais aussi d'associer les collaborateurs à ces changements à travers le dialogue social. Nous approuvons les propositions de l'Avis en ce sens, tout comme celles appelant à diffuser une culture de l'IA auprès des élèves et des enseignants, et plus largement de l'ensemble des citoyens.

Alors que l'IA est clairement un levier stratégique pour les Etats, il est par ailleurs essentiel que l'Europe - et la France en particulier - se mobilisent de façon déterminée autour de cette priorité, par le soutien à l'innovation et aux chercheurs, mais aussi aux acteurs européens de l'IA auxquels l'Avis propose, à juste titre, d'accorder une préférence dans le cadre de la commande publique.

Enfin, il est fondamental de sensibiliser et d'accompagner les TPE afin qu'elles s'approprient l'IA pour optimiser leurs pratiques et gagner en efficacité, quel que soit leur secteur d'activité. C'est bien l'objectif de nos organisations représentatives des professions libérales et de l'artisanat, qui encouragent aussi le développement d'applications-métiers basées sur l'IA, telles que celles destinées par exemple aux boulangers-pâtisseries ou aux artisans du bâtiment.

Considérant que l'Avis porte une analyse à la fois complète et équilibrée sur l'IA, **le Groupe Artisanat et Professions Libérales a exprimé un vote favorable.**